

8.6 p. 100. Les députés qui représentent la Colombie-Britannique ne seraient pas contre l'idée de faire de la province une région désignée. Ils soutiendraient peut-être que le gouvernement devrait prévoir des mesures spéciales pour surmonter les graves crises économiques dans diverses régions du Canada, y compris en Colombie-Britannique, et je serais d'accord là-dessus. Certaines parties de l'Ontario et Montréal ont besoin de mesures spéciales, de subventions de toutes sortes sous forme d'aide économique pour venir à bout du chômage aigu. A mon avis, il ne faut pas affaiblir la loi sur les subventions au développement régional par morcellement en désignant des régions simplement parce qu'elles éprouvent des difficultés. Le ministre admettra peut-être que bien des raisons motivent ce geste et qu'avant longtemps, l'histoire nous apprendra ce qui se passe au cabinet et au gouvernement.

Le Conseil économique des provinces atlantiques dans son bulletin de nouvelles de novembre 1970 fait certaines observations au sujet de la distribution de subventions au développement dans les diverses régions du Canada. Voici ce qu'il dit:

Le programme de subventions semble n'avoir que peu ou pas d'effet sur l'élargissement de la base industrielle d'une région, la plupart des subventions étant accordées aux industries de l'alimentation et du bois... les deux industries qui forment l'armature de l'industrie manufacturière existante. Les subventions ne servent pas non plus à faciliter l'établissement de centres d'expansion...

Le même bulletin énumère les subventions versées entre le 21 octobre 1969 et septembre 1970, c'est-à-dire pendant un an. Durant cette période, 285 subventions au développement industriel ont été versées au Canada; 11 à Terre-Neuve, 9 à l'Île-du-Prince-Édouard; 30 à la Nouvelle-Écosse, 34 au Nouveau-Brunswick. Le Québec a obtenu 104 subventions, l'Ontario 22, les Prairies 65 et la Colombie-Britannique 10. Au total, 79 millions de dollars ont été offerts en subventions à l'industrie au Canada. La province de Terre-Neuve en a reçu moins d'un million de dollars, soit 1.1 p. 100. Le pourcentage de la population de Terre-Neuve est plus élevé que ce chiffre ne semble l'indiquer. L'Île-du-Prince-Édouard a reçu plus de \$500,000, soit moins de 1 p. 100. La Nouvelle-Écosse a reçu 20 millions, soit 25 p. 100, le Nouveau-Brunswick, 7.9 millions, soit 10 p. 100, le Québec, 30 millions, soit 38 p. 100, et l'Ontario, 10 millions, soit 12 p. 100. Les provinces des Prairies ont reçu en tout 8.7 millions, soit 11 p. 100, et la Colombie-Britannique, moins de \$500,000, soit moins de 1 p. 100 du total. Ces chiffres ont été établis par le Conseil économique des provinces de l'Atlantique.

Je crois savoir que des représentants du Conseil comparaitront devant le comité quand celui-ci sera saisi du bill C-205. Le Conseil et les provinces de l'Atlantique s'inquiètent sérieusement des mesures que prennent, le ministre, le cabinet et le gouvernement, surtout en ce qui a trait aux disparités régionales et aux moyens d'y remédier. L'économie des provinces de l'Atlantique diffère de celle de Montréal, Toronto ou Vancouver. Nous avons une multiplicité de petites entreprises industrielles et commerciales. Bon nombre de ces gens ne comprennent

[M. Lundrigan.]

pas grand chose aux subtilités des marchés internationaux des devises ou des politiques monétaire et fiscale. Nous espérons que les subventions d'expansion économique régionale aideraient un grand nombre des petites industries des régions que j'ai mentionnées, savoir les provinces de l'Atlantique, le Sud des Prairies, le Nord de l'Ontario et les régions rurales du Québec. Ce sont ces régions qui ont besoin d'aide pour mettre sur pied des industries locales. Au lieu de cela, on aurait, sauf erreur, versé 75 p. 100 des subventions totales sous forme de dons purs et simples à des sociétés multi-nationales. Je songe à l'annonce d'une subvention de 12 millions de dollars à une entreprise canadienne. Je ne m'y oppose pas, mais les députés peuvent-ils imaginer où ira le gros des subventions dans les régions industrialisées du Canada, à Montréal notamment, qui a été désignée comme zone spéciale? Les députés peuvent-ils imaginer un petit marchand de bois, un petit conditionneur de poisson ou un petit cultivateur de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard, ou même de ma propre province, qui chercheraient à concurrencer ces grandes organisations multi-nationales? Voilà une attitude qui nuira à l'expansion régionale au pays et au ministère de l'Expansion économique régionale tout entier, monsieur l'Orateur.

• (3.00 p.m.)

Je ne m'oppose pas à des mesures spéciales d'aide à la ville de Montréal qui a actuellement des problèmes particulièrement urgents. Je ne proteste pas contre certaines mesures d'assistance pour certaines régions du Canada où existent des disparités ou des crises économiques. Je pourrais nommer certaines villes qui ont souffert d'un chômage élevé cette année à cause du gouvernement, qui pour combattre l'inflation s'est malencontreusement servi du chômage comme d'un levier. Je n'ai rien contre cela. C'est à mon avis une réaction qui s'impose devant une situation que le gouvernement a lui-même créée. Des mesures particulières sont nécessaires, mais il n'y a pas lieu, selon moi, de substituer la loi sur les subventions au développement régional à tel point que son efficacité s'en trouve amoindrie dans les régions du Canada qui ont des problèmes particuliers. Je m'y oppose fermement.

Nous avons demandé qu'une politique monétaire et fiscale particulière soit promulguée pour les régions spéciales au Canada. Je ne voudrais pas prendre le temps d'exprimer ici mon point de vue limité sur la façon dont cette politique devrait être appliquée. Mais c'est ce que le gouvernement doit faire s'il veut sincèrement éliminer les disparités régionales. Vendredi dernier, le député de South Western Nova (M. Comeau) a fait une déclaration qui résume très bien mon opinion quant à la nécessité d'orienter le développement régional en fonction des ressources de régions données. Depuis un an et demi, par exemple, les initiatives du gouvernement dans la région atlantique sont contradictoires. Il s'est engagé sur deux points. D'abord, il a assuré l'infrastructure des régions où elle était déficiente. Il a fourni des services publics pour attirer des industries là où ces services manquaient. Cela fait, il a accordé des subventions aux industriels qui voulaient venir s'installer pour profiter de cette infrastructure.